

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 17 mai 2017 à 18h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny, conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ABSENT :

M. Marc Richard, conseiller district # 5

1. PÉRIODE D'INTROSPECTION
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18H00, la mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5396-2017

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution
 - 4.A. Adjudication du contrat pour l'achat d'une rétrocaveuse financement par crédit bail
 - 4.B. Fondation de l'Hôtel-Dieu - invitation tournoi de golf
 - 4.C. Cercle des Fermières d'Hébertville - invitation souper bénéfice
 - 4.D. Gala reconnaissance primaire et secondaire - invitation
 - 4.E. Gala reconnaissance primaire et secondaire - demande d'aide financière
 - 4.F. La Virée du Curé - autorisation de circulation
 - 4.G. Havre Curé-Hébert - demande de partenariat
 - 4.H. Lots 4 685 477 et 4 685 809 - rang 3 - positionnement
 - 4.I. Adjudication du contrat de lignage de rues 2017

4.J. Adjudication du contrat de lignage de chaussées
2017 - circuit cyclable

4.K. Demande de dérogation mineure - 243, rue
Hébert

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

4. RÉSOLUTIONS

4.A. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE - FINANCEMENT PAR CRÉDIT BAIL

CONSIDÉRANT que ce type de machinerie est nécessaire
au fonctionnement efficient des travaux publics;

CONSIDÉRANT la résolution 5363-2017 qui autorise la
direction générale par intérim à procéder à un appel
d'offres public;

CONSIDÉRANT la publication du document d'appel
d'offres sur le site SE@O le 3 mai 2017 pour l'achat d'une
rétrocaveuse financement par crédit bail 60 mois;

CONSIDÉRANT l'ouverture et l'analyse des soumissions le
15 mai 2017 par le comité des travaux publics;

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé
par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à
l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'une rétrocaveuse John Deere 410L
2017 auprès de Nortrax Québec inc. au coût de
158 470,04 \$ incluant les taxes et la disposition de
l'équipement précédent. Cet achat sera conclu par un
financement crédit-bail. Crédit-Municipal & Manufacturier
Rexcap agit comme agent-courtier pour le compte de la
Banque Royale du Canada qui sera le crédit-bailleur
contractuel pour cette opération de crédit-bail au taux de
2,95 % tel que stipulé dans la soumission de Nortrax.

D'autoriser également la mairesse et la directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim à signer tous les
documents relatifs à cette acquisition.

4.B. FONDATION DE L'HÔTEL DIEU - INVITATION TOURNOI DE GOLF

La Fondation de l'Hôtel-Dieu invite les élus à participer au
29^{ème} tournoi de golf qui aura lieu le jeudi 8 juin prochain.

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne,
appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à
l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser madame la mairesse, Doris Lavoie à participer
au tournoi de golf le 8 juin au Club de golf Lac-Saint-Jean
au montant de 150 \$ taxes incluses.

4.C. CERCLE DES FERMÈRES D'HÉBERTVILLE - INVITATION SOUPER-BÉNÉFICE

Aucune disponibilité.

4.D. GALA RECONNAISSANCE PRIMAIRE ET SECONDAIRE - INVITATION

5397-2017

5398-2017

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

5399-2017

De déléguer le conseiller M. Robert Duchesne à représenter la Municipalité pour ce gala.

4.E. GALA RECONNAISSANCE PRIMAIRE ET SECONDAIRE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

5400-2017

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une aide financière de 200 \$ pour le Gala reconnaissance de l'école Curé-Hébert. Ce gala aura lieu le 24 mai 2017.

4.F. LA VIRÉE DU CURÉ - AUTORISATION DE CIRCULATION

CONSIDÉRANT QUE l'école Curé-Hébert organise le vendredi 19 mai 2017, une randonnée à vélo, soit *La Virée du Curé*;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de la randonnée sera assurée par l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE les randonneurs emprunteront certaines routes qui traversent la Municipalité, les organisateurs demandent au Conseil municipal d'autoriser le passage dans la localité, et ce, en conformité avec les exigences du Ministère des Transports;

5401-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les organisateurs de «La Virée du Curé» à circuler sur les routes de la Municipalité lors de la tenue de cet événement le 19 mai prochain.

4.G. HAVRE CURÉ-HÉBERT - DEMANDE DE PARTENARIAT

Le conseil d'administration du Havre Curé-Hébert est à la recherche de main d'œuvre pour l'entretien de leur terrain.

Après discussion, il s'avère que la Municipalité est également à la recherche de main d'œuvre pour les différents travaux.

En conséquence, nous sommes dans l'impossibilité de donner suite à leur demande. Le conseil d'administration du Havre Curé-Hébert sera avisé à cet effet.

4.H. LOTS 4 685 477 ET 4 685 809 - RANG 3 - POSITIONNEMENT

Le Conseil prend connaissance de la correspondance de notre avocat dans ce dossier. Après discussion, il est entendu de ne pas intervenir dans ce dossier litigieux, concernant cette démarche de bornage légal.

4.I. ADJUDICATION DU CONTRAT DE LIGNAGE DE RUES 2017

5402-2017

Des soumissions ont été demandées pour le lignage de rues par la MRC Lac-Saint-Jean-Est au nom du regroupement d'achats. Le plus bas soumissionnaire est Signalisation Inter-Lignes inc.

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder un contrat de lignage de rues 2017 à Signalisation Inter-Lignes inc., au prix unitaire de :

0,23 \$/mètre pour une ligne jaune simple continue de 38 960 mètres linéaires

Au coût total de 10 302,68 \$ toutes taxes incluses, le tout sur la majorité du territoire de la Municipalité.

4.J. ADJUDICATION DU CONTRAT DE LIGNAGE DE CHAUSSÉES 2017 - CIRCUIT CYCLABLE

CONSIDÉRANT l'obligation pour la Municipalité de signaler de façon sécuritaire la piste cyclable Route verte, et ce, selon le protocole d'entente avec le Horst de Kénogami;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées pour le marquage de la chaussée par la MRC Lac-Saint-Jean-Est au nom du regroupement d'achats. Le plus bas soumissionnaire est Signalisation Audet inc.

5403-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder un contrat de marquage de chaussée 2017 à Signalisation Audet inc., au coût de 5 370,42 \$ taxes incluses

4.K. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 243 RUE HÉBERT

CONSIDÉRANT que les objectifs du plan d'urbanisme ne sont pas compromis;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne porte pas sur un usage ou la densité, en conformité avec la loi;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure n'affecte pas les distances séparatrices prévues au règlement de zonage;

5404-2017

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande de dérogation mineure, recommandée par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), pour la propriété située au 243, rue Hébert à Hébertville. La demande vise à l'implantation d'une remise à 1,5 mètre de la résidence au lieu de 2 mètres.

De plus, une vérification a été effectuée auprès du Service Incendie pour l'implantation de la remise afin de valider que la distance soit sécuritaire entre la remise et la résidence. L'implantation est conforme aux exigences.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 18h32.

DORIS LAVOIE
MAIRESSE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM